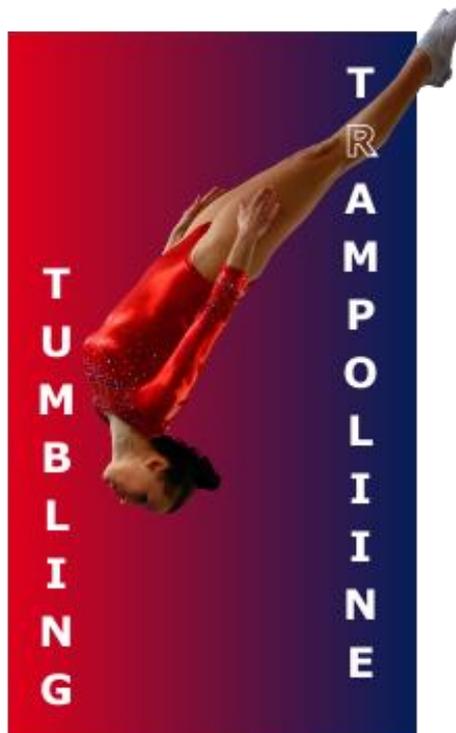




TRAMPOLINE & TUMBLING BROCHURE TECHNIQUE 2024 - 2025



Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique

Siège social : 10, avenue Viviani 69200 VENISSIEUX

Accueil & Adresse postale: Maison Régionale des Sports – 68, avenue Tony Garnier 69007 LYON
04 78 00 88 85 | contact@auvergne-rhone-alpes-ffgym.fr | auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr

COMMISSION TECHNIQUE

Nom & Prénom	Responsabilité	Tél	Mail
LAVERGNE Lilian	Responsable Technique Responsable Compétitions Référént ETR Co-responsable des juges TR	06 14 07 29 83	lilian.lavergne63@gmail.com
BOURGIT Carole	Co-responsable des juges TR	06 09 26 46 96	carole.bourgit@gmail.com
BRAVARD Jérémy	Responsable Formation Cadres	06 67 00 58 32	jbravards@gmail.com
LEBAS Joël	Responsable des juges TU	06 31 92 58 46	joel.lebas@outlook.com

PERSONNES RESSOURCES

Nom & Prénom	Responsabilité	Tél	Mail
DECONFIN Christophe	Référént TR/TU comité directeur CAURAG	06 18 24 00 03	deconfin.christophe@orange.fr
LOPES Emerig	Responsable Formation Gym & DRA	06 50 87 48 30	emeriglopes@gmail.com
CLAUSIER Loris	Membre CT	06 15 67 33 16	lorisclausier@gmail.com
BACQUIN Jocelyne	Membre CT	06 21 66 18 26	jocelyne.bacquin@hotmail.fr

INFORMATIONS GENERALES

Cette brochure technique régionale est à compléter par les informations fédérales :

- Concernant les informations nationales, elles se trouvent sur le site national <https://www.ffgym.fr/> : (Connexion => mon compte => compétition => base documentaire TR/TU)
- la brochure technique nationale TR/TU
- les lettres FFGymTR/TU, qui apportent des mises à jour sur l'organisation compétitive

La **Réglementation Générale 2024-2025 – Compétitions AURA**, reprend toutes les infos générales d'accès aux compétitions : procédures/paiement/dates butoirs : <https://auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr/ACTIVITES/Compétition2/Reglementation-generale>

La diffusion des informations concernant les compétitions régionales se font sur le site régional AURA via : <https://auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr/Evenements>

CALENDRIER

Compétitions TR & TU (sous réserve)

13/14 décembre 2024	Championnat de France équipes TR-TU	Levallois
08/09 février 2025	TU - S1 Inter-Régionale Sud-Ouest (National, Elite)	Nouvelle Aquitaine
15 février 2025	TR - S1 Régionale (Fédéral, National, Elite)	Cournon d'Auvergne
22/23 février 2025	TU - S2 Inter-Régionale TU Est (National, Elite)	Bourgogne Franche-Comté
08/09 mars 2025	TU - S1 Régionale TU (Fédéral) + TeamGym	Portes-lès-Valence
22/23 mars 2025	TU - S3 Inter-Régionale Nord (National, Elite)	Ile de France
22 mars 2025	TR - S2 Régionale (Fédéral, National, Elite)	Cournon d'Auvergne
05/06 avril 2025	TU - S4 Inter-Régionale Sud (National, Elite)	Sud
05/06 avril 2025	TR - S3 Inter-Régionale Sud-Est (National, Elite)	Sud
19/20 avril 2025	TU - S2 Régionale (Fédéral) + TeamGym	Clermont-Ferrand
26/27 avril 2025	TR - S4 Inter-Régionale Sud (National, Elite)	Occitanie
17/18 mai 2025	MASTERS	A déterminer
31 mai/1^{er} juin 2025	Trophée Fédéral TR - TU	A déterminer
14/15 juin 2025	Championnat de France Individuel TR TU /Synchro TR (National, Elite)	Rennes
21/22 juin 2025	Grand Prix Auvergne-Rhône-Alpes TR- TU (Fédéral)	Cusset
27 au 29 juin 2025	4 Moteurs pour l'Europe	A déterminer

PROGRAMMES COMPÉTITIFS

TRAMPOLINE

- **La Filière Fédérale** : destinée aux débutants et initiés.

Elle a pour finalité Nationale, le Trophée Fédéral et pour finalité Régionale, le Grand Prix Auvergne-Rhône-Alpes.

- Le Trophée Fédéral est une compétition individuelle, un classement équipe sera tiré des individuelles. Elle est ouverte à tous les gymnastes ayant participé à une compétition de la filière Fédérale.
- Le Grand Prix Auvergne-Rhône-Alpes est une compétition individuelle Mixte ouverte à tous les gymnastes ayant participé à une compétition de la filière Fédérale de la région. Cette compétition est également ouverte aux Nationaux non sélectionnés au Championnat de France.
Le club engageant le plus d'athlètes sera récompensé.

- **La Filière Nationale** : destinée aux initiés et confirmés.

Il existe des compétitions en individuel et en synchronisé. Sa finalité est le Championnat de France filière Nationale.

Pour cette filière, le règlement FIG doit être appliqué (sauf quelques dispositions spécifiques de la brochure nationale).

- **La Filière Élite** : destinée aux confirmés et experts.

Il existe des compétitions en individuel et en synchronisé. Sa finalité est le Championnat de France Élite.

Pour cette filière, le règlement FIG doit être appliqué (sauf quelques dispositions spécifiques de la brochure nationale).

Filières compatibles en individuel et synchro :

Un gymnaste peut concourir lors du même week-end :

EN INDIVIDUEL en filière	EN SYNCHRO en filière
FEDERALE →	NATIONALE
NATIONALE →	NATIONALE / ÉLITE
ÉLITE →	ÉLITE

Il ne peut être inscrit qu'une fois pour la compétition individuelle et une fois pour la compétition synchronisée.

- **La Filière Fédérale** : destinée aux débutants et initiés.

Elle a pour finalité nationale, le Trophée Fédéral et pour finalité régionale, le Grand Prix Auvergne-Rhône-Alpes. Ce sont des compétitions par équipes.

- **La Filière Nationale** : destinée aux initiés et confirmés.

Il existe des compétitions en individuel.

Sa finalité est le Championnat de France filière Nationale.

Pour cette filière, le règlement FIG doit être appliqué (sauf quelques dispositions spécifiques de la brochure nationale).

- **La Filière Élite** : destinée aux confirmés et experts.

Il existe des compétitions en individuel.

Sa finalité est le Championnat de France Élite.

Pour cette filière, le règlement FIG doit être appliqué (sauf quelques dispositions spécifiques de la brochure nationale).

COMPETITION ORGANISEES PAR LA REGION

TRAMPOLINE - SELECTIVE 1 REGIONALE

Cette compétition est un passage obligatoire pour le TR dans la perspective des finales nationales et régionales.

Date : 15 février 2025

Lieu : Cournon d'Auvergne

Engagements : Prévi : du 1 au 18 déc. / **Nominatif :** du 2 au 12 janv.

Finalité : TRI Fédérale ⇒ Sélective 1/2 au *Trophée Fédéral* et au *Grand-Prix Auvergne-Rhône-Alpes*

TRI Nationale ⇒ Sélective 1/4 au *Championnat de France*

TRS Nationale ⇒ Sélective 1/4 au *Championnat de France*

TRI Elite ⇒ Elite 10ans et 11 ans Sélective 1/4 au *Championnat de France*

TRS Elite ⇒ Open

TRAMPOLINE -SELECTIVE 2 REGIONALE

Cette compétition est un passage obligatoire pour le TR dans la perspective des finales nationales et régionales.

Date : 22 mars 2025

Lieu : Cournon d'Auvergne

Engagements : Prévi : du 2 au 12 janv. / **Nominatif :** du 3 au 16 fév.

Finalité : TRI Fédérale ⇒ Sélective 2/2 au *Trophée Fédéral* et au *Grand-Prix Auvergne-Rhône-Alpes*

TRI Nationale ⇒ Sélective 2/4 au *Championnat de France*

TRS Nationale ⇒ Sélective 2/4 au *Championnat de France*

TRI Elite ⇒ Sélective 1/4 au *Championnat de France*

TRI Elite 10 ans et 11 ans ⇒ Sélective 2/4 au *Championnat de France*

TRS Elite ⇒ Sélective 1/4 au *Championnat de France*

TUMBLING - SELECTIVE 1 REGIONALE

Cette compétition est un passage obligatoire pour le TU dans la perspective des finales nationales et régionales.

Date : 8et/ou9mars 2025

Lieu : Portes-lès-Valence

Engagements : Nominatif : du 1 au 18 déc.

Finalité : TU Fédérale ⇒ Sélective 1/2 au *Trophée Fédéral* et au *Grand-Prix Auvergne-Rhône-Alpes*

TUMBLING - SELECTIVE 2 REGIONALE

Cette compétition est un passage obligatoire pour le TU dans la perspective des finales nationales et régionales.

Date : 19 et/ou20avril 2025

Lieu : Clermont-Ferrand

Engagements : Prévi : du 1 au 18 déc. / Nominatif : du 10 au 16 mars

Finalité : TU Fédérale ⇒ Sélective 2/2 au *Trophée Fédéral* et au *Grand-Prix Auvergne-Rhône-Alpes*

TUMBLING & TRAMPOLINE - LE GRAND-PRIX AUVERGNE-RHONE-ALPES

Cette compétition est la finale Auvergne-Rhône Alpes des catégories régionales.

Date : 21 et 21juin 2025

Lieu : Cusset

Engagements : Prévi : du 05mai au18mai/ Nominatif : du 19 mai au 01 juin 2025

Finalité : TRI Fédéral

TU Fédéral

Application du programme technique national 2024/2025.

POUR LES AUTRES COMPETITIONS SELECTIVES, CONSULTER LE SITE WWW.FFGYM.FR

JURY DE LA COMPETITION

Engagement des juges via EngaJuge OBLIGATOIRE. Merci de respecter la date limite d'inscription fixée par évènement car ensuite il sera IMPOSSIBLE d'inscrire un juge.

Attention : Vérifiez bien en début de saison le niveau de qualification du juge avant la création de la licence. Si problème, merci de vous rapprocher du responsable des juges.

REGLEMENTATION SPECIFIQUE A LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES EN TRAMPOLINE

Niveau d'exigence pour les juges TR et TRS : se référer au Règlement Technique TR-TU 2024/2025.

Une compétition TRI et une compétition TRS sont deux compétitions différentes.

Engagement des juges :

- Le club engage ses juges, en même temps que ses engagements. Pour tout prêt de juges, il faut ABSOLUMENT tenir informés les responsables des juges Carole BOURGIT ou Lilian LAVERGNE en indiquant le niveau du juge et son club de provenance.
- L'amende de 305 € reste applicable lorsque le club ne présente aucun juge le jour de la compétition. A défaut de règlement de l'amende, le club n'est pas autorisé à concourir.
- Tout juge engagé ne peut être remplacé que par un juge de niveau au moins égal. Ce remplacement doit être communiqué par mail aux responsables des juges le plus rapidement possible.
- Un athlète peut être juge, le club doit alors informer les responsables des juges au moment de la clôture des engagements, ceci afin de pouvoir libérer le juge au moment de sa catégorie. A défaut de prévenance, le juge-athlète se verra attribuer une pénalité de 0.5 par passage de compétition.

Si pour la validation de votre examen de juge, vous devez juger à un poste spécifique, il faut en faire la demande aux responsables des juges.

Réunion des juges :

La réunion des juges précédant la compétition est **obligatoire**.

Pour juger les Championnats de France, le juge désigné par le club doit avoir jugé une compétition sélective (Nationale ou Elite) dans la saison en cours. La vérification est effectuée auprès des responsables de région.

Rappels :

- Tous les juges souhaitant officier doivent obligatoirement être recyclés, avoir une licence de la saison en cours et être en possession de son carnet de juge. Pour les hommes : veste et pantalon bleu marine, chemise blanche et chaussures noires. Pour les femmes : tailleur ou pantalon et veste bleu marine, chemisier blanc (débardeur interdit) et chaussures noires.
- L'absence de juge ne fait pas descendre le nombre de juges présenté par le club en-dessous du minimum demandé par la discipline. Le club peut présenter un juge remplaçant. S'il ne le fait pas, il a prévenu de l'absence d'un de ses juges, donc le juge ne sera pas attendu lors de la réunion de juges, et le club n'aura pas à payer d'amende pour le manquement à l'exigence du nombre de juges à cause de l'absence de ce juge-là.

REGLEMENTATION SPECIFIQUE A LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES EN TUMBLING

Obligation est faite à tous les clubs d'engager 1 (ou plus) juge licencié pour toute la durée de la compétition.

Pas de niveau de juge exigé.

Engagement des juges :

- Le club engage ses juges, en même temps que ses engagements. Pour tout prêt de juges, il faut **ABSOLUMENT** tenir informé le responsable des juges en indiquant le niveau du juge et son club de provenance. L'amende de 305 € reste applicable lorsque le club ne présente aucun juge le jour de la compétition. A défaut de règlement de l'amende, le club n'est pas autorisé à concourir.
- Tout juge engagé ne peut être remplacé que par un juge de même niveau. Ce remplacement doit être communiqué par mail au responsable des juges le plus rapidement possible.

Si pour la validation de votre examen de juge, vous devez juger à un poste spécifique, il faut en faire la demande au responsable des juges.

Réunion des juges :

La réunion des juges précédant la compétition est **obligatoire**.

Rappel :

Tous les juges souhaitant officier doivent obligatoirement être recyclés, avoir une licence de la saison en cours et être en possession de son carnet de juge. Pour les hommes : veste et pantalon bleu marine, chemise blanche et chaussures noires. Pour les femmes : tailleur ou pantalon et veste bleu marine, chemisier blanc (débardeur interdit) et chaussures noires.

CONDUITE A TENIR EN COMPETITION

ARRIVEE DU CLUB SUR LE LIEU DE COMPETITION

A l'arrivée du club, le **responsable du club** devra se présenter à l'**accueil des clubs** pour :

- Déclarer les forfaits de dernière minute
- Remettre les certificats médicaux des forfaits
- Remettre les cartes de compétition obligatoires

En échange de toutes ces informations il lui sera remis le **dossier d'accueil sur la compétition** comprenant :

- Les accréditations
- Les documents que le club organisateur veut y ajouter.

Les accréditations reçues dépendent des engagements du club. Le club reçoit :

- Un badge « Compétiteur » pour chaque compétiteur (physique) engagé
- Un badge « Juge » pour chaque juge (physique et/ou fonctionnel) engagé
- Deux badges « Entraîneur » pour chaque discipline présentée par le club
- Un badge « Officiel club » pour le représentant du club (et non pas de la discipline).

ARRIVEE DES JUGES DU CLUB SUR LE LIEU DE COMPETITION

Les juges arrivant sur la compétition doivent **recupérer leur badge auprès de leur responsable de club**, et **se présenter au responsable des juges de la compétition de leur discipline** pour signaler leur présence.

Ils doivent ensuite **assister en tenue officielle à la réunion de juges** précédant leur horaire de jugement pour :

- Signer la feuille de présence
- Recevoir la composition des jurys de sa discipline
- Ecouter les recommandations du responsable des juges qui anime la réunion.

RECLAMATIONS

Les réclamations sont à formuler par les responsables de club auprès du responsable de la compétition. Pour chaque réclamation, ce dernier réunit les personnes compétentes pour l'étudier et y répondre.

En aucun cas la compétition ne saura être interrompue durant la délibération, sauf sur demande du responsable de la compétition. La réponse à la réclamation est communiquée au responsable de club l'ayant formulée dès son émission.

Rappel : La brochure générale fédérale prévoit qu'une attitude incorrecte au cours de la compétition peut entraîner une amende, des pénalités sur les totaux des gymnastes, un arrêt de la compétition, et/ou une traduction devant la commission disciplinaire compétente.

LE PLATEAU DE COMPETITION

L'accès au plateau de compétition est réglementé par le port d'un badge. A un instant donné de la compétition, seuls sont autorisés à être sur le plateau :

- Les compétiteurs des séries en cours
- Les entraîneurs de ces compétiteurs
- Les pareurs qui les accompagnent
- Les juges qui officient
- Les personnes de l'organisation,

Toutes ces personnes étant évidemment en tenue réglementaire.

N.B : Seuls les compétiteurs accéderont au podium pour recevoir leurs médailles. Seuls les compétiteurs participent au défilé de présentation pour les cérémonies protocolaires.

TENUES DES ENTRAINEURS

Tenues vestimentaires des entraîneurs sur le plateau de compétition : bas de survêtement correct, tee-shirt ou veste de survêtement avec nom du club et chaussures de sports (claquettes et tongs interdites au bord du trampoline).

En cas de tenue non conforme, les entraîneurs ne seront pas admis sur le plateau de compétition.

Le téléphone portable, les casques-audio et téléphone portable en bandoulière, sont interdits sur le plateau de compétition.

Pour tous litiges concernant la tenue et le comportement des gymnastes et des entraîneurs, la brochure fédérale sera appliquée.

4 MOTEURS POUR L'EUROPE

« Les 4 moteurs pour l'Europe » est une compétition internationale regroupant la région AURA (France), la Lombardie (Italie), le Bade-Wurtemberg (Allemagne) et la Catalogne (Espagne).

Athlètes concernés :

Athlètes AURA de niveau Elite ou National intéressés pour participer à une compétition internationale sous les couleurs AURA

Modalités de sélections :

- 1- Être né (e) entre 2011 et 2008
- 2- Se porter candidat avant le 1er mars
- 3- Participer au moins à une compétition parmi la S3, S4 ou Masters

Composition de l'équipe :

5 athlètes (mixte)
4 individuels et 1 synchro

Règlementation Code FIG

Règlementation officielle transmis aux préinscrits en février 2024

Licence FIG non obligatoire

Les critères de sélections seront édités pendant la saison 2023-2024. Ils seront en fonction du règlement « 4 moteurs » 2024 après concertation des 4 pays.

Meilleur total L1 + L2 ou Meilleur L2

FORMATIONS DES GYMNASTES

Date début	Discipline	Niveau	Action	Lieu	Responsable
2 et 3 Nov.2024	TR	R	STAGE PAS + STAGE AURA	COURNON D'AUVERGNE	LOPES Emerig
1 et 2 mars 2025	TR	R	STAGE PAS + STAGE AURA	CHAMALIERES (à confirmer)	LOPES Emerig
29 avril au 2 mai 2025	TR	R	STAGE PAS	AIX LES BAINS (à confirmer)	LOPES Emerig

Catégories concernées : Nationaux et Elites (10 ans et plus). Présence de l'entraîneur de club souhaité mais non obligatoire.

Les clubs souhaitant inscrire des athlètes sur les tests PNE doivent obligatoirement passer par les sélections régionales PRE qui se dérouleront lors du stage PAS du 2 et 3 novembre 2024.

Athlètes Trampoline

Les dates et formations seront communiquées sur le site régional : <https://auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr/FORMATION/Formations-des-Gymnastes/TR-TU>

Date début	Discipline	Niveau	Action	Lieu	Responsable
1 et 2 mars 2025	TU	R	REGROUPEMENT AURA	CHAMALIERES (à confirmer)	
	TU	R	STAGE PAS + STAGE AURA		
	TU	R	STAGE AURA avec GAF		

Athlètes Tumbling

Les dates et formations seront communiquées sur le site régional : <https://auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr/FORMATION/Formations-des-Gymnastes/TR-TU>

FORMATIONS JUGES ET CADRES

InteraGYM Formation a pour vocation de former des personnes, bénévoles ou salariées, dans le domaine des activités gymniques. Divers domaines d'expertise sont répertoriés :

- Formation Animateur Fédéral
- Formation Moniteur Fédéral
- Formation des Juges
- Formation continue Juges/Cadres
- Formation du Certificat de Qualification Professionnelle
- Formation Coach Gym Santé
- Formation Express des dirigeants

Toutes les informations (dates, tarifs, contenus...) et inscriptions sont réunies sur le site <http://interagym-formation.com/>

Contact :

Emilie DAVID – Coordinatrice Formations– 07 71 89 66 76 - e.david@interagym-formation.com